

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

ALCOOMÈTRE DE GAY LUSSAC

FICHE N° 1351

Période de fabrication : 1950-1974

Fabricant : Inconnu

Domaines : Physique

Sous-domaines : Hydrodynamique

Organisme : Université Toulouse III Paul Sabatier (UPS)

Ville : Toulouse

Modèle :

Matériaux : Mercure, Verre

Description

L'alcoomètre mesure, en degrés Gay Lussac, la quantité d'alcool contenue dans un mélange eau-alcool. Par définition, lorsque, à la température de 15° C, 100 cm³ du mélange contiennent n cm³ d'alcool, le mélange est à n degrés Gay-Lussac. L'alcoomètre appartient à la catégorie des aréomètres à poids constant, à volume immergé variable. L'appareil, en verre, comprend trois parties : une ampoule lestée par du mercure, une partie cylindrique qui est surmontée par une tige de faible section. Poids et volumes sont calculés de telle sorte que, l'appareil flottant dans de l'eau pure à 15°C, celle-ci affleure à la base de la tige où l'on marque 0; puis, l'appareil étant placé dans de l'alcool " absolu " à 15°C, le liquide affleure près de l'extrémité supérieure de la tige où l'on marque 100. La tige est graduée à l'aide de solutions eau-alcool dont on connaît, par fabrication, la teneur en alcool.

Utilisation

Cet instrument était utilisé notamment pour déterminer le degré alcoolique d'un vin.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Alcomètre de Gay Lussac (Inconnu), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=8106>, consulté le 2026-07-25